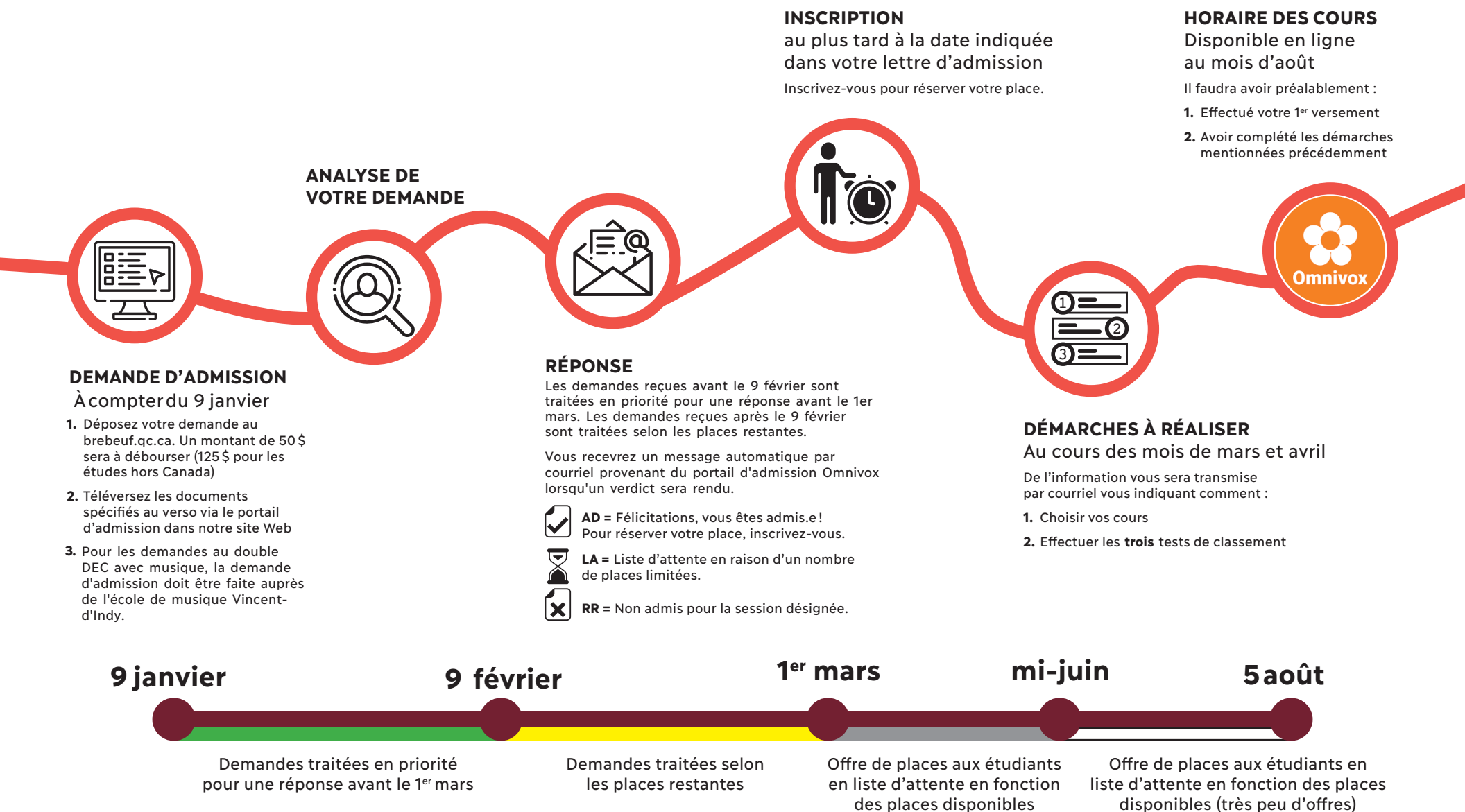


PROCESSUS D'ADMISSION

Les étapes



Pour plus d'informations sur les préalables d'admission visitez notre site WEB : www.brebeuf.qc.ca

PROCESSUS D'ADMISSION

Documents à téléverser via le portail d'admission
créé lors du dépôt de votre demande d'admission

NÉ.E



SEC. 4 ET 5 AU :



Système québécois → **A + B**

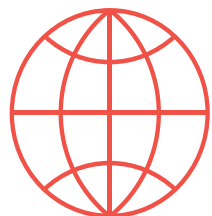


Système français au Québec → **A + B1**



Études Hors Québec → **A + B2**

NÉ.E HORS CANADA RÉSIDENT PERMANENT CITOYEN.NE CANADIEN.NE



SEC. 4 ET 5 AU :



Système québécois → **A + B + C + D**



Système français au Québec → **A + B1 + C + D**



Études Hors Québec → **A + B2 + C + D**

NÉ.E HORS CANADA ÉTUDIANT.E INTERNATIONAL.E



SEC. 4 ET 5 AU :



Système québécois → **A + B + E**



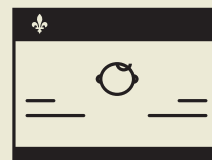
Système français au Québec → **A + B1 + E**



Études Hors Québec → **A + B2 + E**

LÉGENDE

A Certificat
de naissance



B Nous importons vos
résultats scolaires
(aucun bulletin requis)

B1 Les élèves des
établissements de
l'AEFE au Québec
seront contactés par courriel
concernant les pièces à
fournir.

B2 Copies des relevés de notes
des deux dernières années complétées
de même que les résultats partiels de
l'année en cours. Les documents doivent
être numérisés et combinés dans **un seul
fichier PDF** – les photos sont refusées.



Si votre demande est acceptée, vous devrez fournir
les originaux avant le premier jour de classe.



OU



C Une copie recto-
verso de votre carte de
citoyenneté canadienne OU
de votre carte de résidence.

D Carte RAMQ (Régie de
l'assurance maladie du Québec)
d'un de vos parents ou CSQ
(certificat de sélection du
Québec) de l'étudiant



OU



ET



E Si vous êtes accepté.e,
vous devrez faire les démarches
auprès des gouvernements
pour obtenir un Certificat
d'acceptation du Québec et
un permis d'études canadien.
Une lettre de confirmation de la
registraire sera requise pour la
demande de ces deux documents.